

Gaza asphyxiée - Gaza veut vivre

Voilà maintenant plus de deux ans que Gaza vit sous un blocus inhumain. Ce blocus a été qualifié par Richard Falk, envoyé spécial du comité des droits de l'homme de l'ONU, comme étant un «crime génocidaire».

La logique de la punition collective qu'Israël applique au peuple palestinien, et en particulier aux habitants de Gaza, suite à l'élection du Hamas ne connaît pas de limite. Ainsi, il y a un an, et pendant 3 semaines, Israël a mené une agression d'une rare violence contre la bande de Gaza, faisant plus de 1'400 morts, n'épargnant rien ni personne, pas même des écoles de l'ONU. L'armée israélienne a utilisé des armes interdites comme les bombes au phosphore ou encore le DIME.

L'ONU a constitué une commission d'enquête dirigée par le juge sud-africain Richard Goldstone qui a produit un volumineux rapport qualifiant de « crimes de guerre » les exactions commises par l'armée israélienne à Gaza. Ce rapport invite même les Nations Unies à constituer un groupe de juristes pour statuer sur une qualification de « crime contre l'humanité ». L'Assemblée générale des Nations Unies, dont la Suisse, a approuvé par une résolution la suite à donner à ce rapport.

Habituellement quand un conflit se termine la communauté internationale se mobilise pour aider le pays détruit à se reconstruire. Pour la bande de Gaza, au contraire, le blocus, qui constitue une grave violation du droit international, se poursuit dans un silence assourdissant de la communauté internationale.

Le blocus empêche la reconstruction des infrastructures civiles et des logements de quelques 50'000 personnes ayant tout perdu, il est également responsable d'une grave pénurie alimentaire, d'un manque d'eau potable et rend très difficile l'accès aux soins médicaux. Tout au long de cette année des agences de l'ONU, ainsi que des organisations de défense des droits humains ont dénoncé sans relâche les conditions de survie catastrophiques du million et demi d'habitants de la Bande de Gaza.



Nous demandons :

- la levée immédiate du blocus de la bande de Gaza
- la poursuite des responsables de crimes de guerre commis pendant l'agression de la Bande de Gaza comme le recommande le rapport Goldstone.
- Que la Suisse convoque rapidement une conférence de tous les Etats Parties aux Conventions de Genève pour décider des mesures à prendre pour faire appliquer la 4ème convention de Genève pour la protection de la population civile Palestinienne.



**Du 27 décembre au 2 janvier
de Rafah à Gaza
Marche internationale
pour la liberté de Gaza**

Le 27 décembre 2009, de nombreuses activités auront lieu partout dans le monde pour exiger la levée du blocus israélien illégal et inhumain.

A Genève dès 14h.00 à la Place des Nations, grande tente avec projection de films, poésies, théâtre, chants, témoignages de blessés, intervention en direct de Gaza (on peut manger sur place).

16h.00 lâcher de ballons avec le nom des 1'400 palestiniens-nes tués-es lors de l'agression israélienne.

17h.00 allumage de 450 bougies en mémoire des enfants tués.

Org. Droits Pour Tous

Pour plus d'informations, voir : www.urgencepalestine.ch